



Avertissement



MAÏS SUCRÉ

No 11 – 9 août 2012

EN BREF :

Pyrale du maïs (race univoltine)

- Les captures de papillons se poursuivent faiblement ou diminuent.
- Soyez vigilants dans les régions qui ne reçoivent pas de traitement contre la pyrale bivoltine.

Pyrale du maïs (race bivoltine – 2^e génération)

- Les captures de papillons débutent ou se poursuivent.
- Les dates de traitements suggérées dans les derniers avertissements demeurent inchangées.

Ver de l'épi

- Les captures de papillons sont généralement faibles, mais demeurez vigilants.

Pucerons

- Faible activité.

Légionnaire d'automne

- Faibles captures de papillons dans certaines régions.

PYRALE DU MAÏS – RACE UNIVOLTINE

De façon générale, les captures de papillons de pyrale univoltine se poursuivent faiblement ou diminuent. Des captures ont été effectuées au cours de la dernière semaine dans les régions suivantes : Bas-Saint-Laurent, Basses-Laurentides, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Estrie, Montérégie et Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Du dépistage ou des observations au champ ont été effectués dans quelques sites dans les régions suivantes : Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Mauricie et Montérégie. Bien que nous ne puissions pas toujours savoir avec certitude s'il s'agit de pyrale univoltine ou bivoltine, la présence de larves et/ou de dommages de pyrale du maïs a été observée dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

Dans les régions qui ne reçoivent pas de traitement contre la pyrale bivoltine, continuez à visiter vos champs pour déceler la présence de jeunes larves de pyrale ou de criblures et intervenir au besoin. Soyez particulièrement vigilants dans les régions où des captures de pyrale univoltine ont été effectuées au cours des dernières semaines.



PYRALE DU MAÏS – RACE BIVOLTINE – 2^E GÉNÉRATION

État de la situation

Des captures de papillons de pyrale bivoltine (2^e génération) débutent ou se poursuivent dans des sites situés dans les régions suivantes : Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Estrie, Lanaudière, Laurentides, Laval, Mauricie, Montérégie et Outaouais.

Stratégie d'intervention

Prévention : afin de minimiser les risques d'attaque par les larves de la 2^e génération de la race bivoltine de la pyrale du maïs, il est fortement recommandé de détruire et d'enfouir le plus tôt possible les champs de maïs sucré hâtif déjà récoltés.

À cette période de l'été, un traitement contre la pyrale assure la protection des champs qui seront récoltés à l'intérieur d'une période d'environ deux semaines après la pulvérisation.

Dates et fréquence des traitements contre la pyrale bivoltine, pour les régions de Laval et de la Montérégie

Les dates de traitements suggérées dans l'avertissement **No 8** du 19 juillet 2012 demeurent inchangées (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08mai12.pdf>). Visitez les champs qui seront récoltés après le 23 août environ pour déceler la présence de jeunes larves de pyrale ou de criblures et intervenez au besoin.

Dates et fréquence des traitements contre la pyrale bivoltine, pour les régions des Basses-Laurentides, de Lanaudière et les municipalités hâtives des régions du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Mauricie et de l'Outaouais

Les dates de traitements suggérées dans l'avertissement **No 10** du 1^{er} août 2012 demeurent inchangées (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10mai12.pdf>).

Dates et fréquence des traitements contre la pyrale bivoltine pour les localités ayant un historique d'infestations par la pyrale bivoltine (2^e génération) dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Les dates de traitements suggérées dans l'avertissement **No 10** du 1^{er} août 2012 demeurent inchangées (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10mai12.pdf>).



TABLEAU SYNTHÈSE DES STRATÉGIES D'INTERVENTION POUR LES DEUX RACES DE LA PYRALE DU MAÏS, SELON LA RÉGION

Région	Semaine du			
	6 août	13 août	20 août	27 août
Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Saguenay–Lac-Saint-Jean ainsi que Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (localités n'ayant pas d'historique d'infestations par la pyrale bivoltine 2 ^e génération)	Des larves de la pyrale univoltine peuvent encore être présentes. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.			
Montréal et Laval	Les larves de la pyrale bivoltine (2 ^e génération) sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.	<i>Visitez les champs qui seront récoltés après le 23 août environ pour déceler la présence de jeunes larves de pyrale ou de criblures et intervenir au besoin.</i>		
Basses-Laurentides, Lanaudière et les municipalités hâtives des régions suivantes : Centre-du-Québec, Estrie, Mauricie et Outaouais	Les larves de la pyrale bivoltine (2 ^e génération) sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.		<i>Dépistez les champs menacés.</i>	
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (localités ayant un historique d'infestations par la pyrale bivoltine 2 ^e génération)		Les larves de la pyrale bivoltine (2 ^e génération) sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.	<i>Dépistez les champs menacés.</i>	

Pour plus d'information sur le dépistage au champ de la pyrale du maïs, les stratégies d'intervention et les méthodes de lutte, consultez les communiqués suivants :

- Avertissement **No 9** du 25 juillet 2012 (www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a09mai12.pdf)
- Bulletin d'information **No 4** du 9 juin 2005 intitulé « Une méthode rapide pour dépister la pyrale du maïs : l'échantillonnage séquentiel » (www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04mai05.pdf)
- Bulletin d'information **No 1** du 20 avril 2012 intitulé « Insecticides et fongicides homologués dans la culture du maïs sucré en 2012 » (www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01mai12.pdf).

VER DE L'ÉPI

Les captures de papillons de ver de l'épi sont faibles. Durant la dernière semaine, quelques papillons ont été capturés dans des sites situés dans les régions suivantes : Gaspésie, Laval, Mauricie et Montréal.

Les champs de maïs sucré sont à risque lorsqu'ils ont des **soies fraîches**. Les papillons femelles sont attirés par les soies, où ils peuvent pondre des œufs pendant une période de 10 jours. Donc, si vous avez capturé des papillons dans les 10 derniers jours, il est important de maintenir la protection des champs qui sont au stade soies fraîches pendant cette période.



Pour tous les détails sur le ver de l'épi et la stratégie d'intervention recommandée contre ce ravageur, consultez le bulletin d'information **No 4** du 23 juillet 2012 intitulé *Le ver de l'épi du maïs : identification, biologie et stratégie d'intervention* (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04mai12.pdf>).

PUCERONS

Certains collaborateurs rapportent la présence de pucerons dans des champs de maïs sucré. Actuellement, les niveaux d'infestations sont trop faibles pour justifier des traitements spécifiques contre cet insecte. Visitez vos champs et dépistez la présence de pucerons. Pour plus d'information sur la stratégie d'intervention contre les pucerons dans le maïs sucré, consultez l'avertissement **No 10** du 1^{er} août 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10mai12.pdf>).

LÉGIONNAIRE D'AUTOMNE

État de la situation

Dans la dernière semaine, les premiers papillons de la légionnaire d'automne ont été capturés à de faibles niveaux dans les régions suivantes : Capitale-Nationale, Estrie, Montérégie et Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Stratégie d'intervention

La légionnaire d'automne arrive du sud des États-Unis et il est impossible de déterminer où les papillons se poseront. On ne peut connaître avec certitude la présence de la légionnaire d'automne dans un champ qu'à l'aide de pièges à phéromone ou encore en **dépistant les dommages dans le champ** alors que les larves sont encore présentes sur le feuillage. Il est donc recommandé de dépister régulièrement vos champs de maïs sucré tardif afin de vérifier la présence de dommages sur le feuillage. Il est important d'intervenir à ce moment, puisque les jeunes larves sont encore sur le feuillage et donc vulnérables aux insecticides. Plus tard, les larves se retrouvent dans les épis, où elles se nourrissent des grains en formation et où elles sont difficiles, voire impossibles, à contrôler.

Si un traitement insecticide est effectué, il est recommandé d'utiliser un **insecticide homologué à la fois contre la légionnaire d'automne et contre la pyrale du maïs**. Pour connaître les insecticides homologués dans la culture du maïs sucré, veuillez consulter le bulletin d'information **No 1** du 20 avril 2012 (www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01mai12.pdf).

Pour voir des images de la légionnaire d'automne (papillons, masses d'œufs, larves et dommages), consultez la banque d'images qui se trouve à l'adresse suivante : www.agrireseau.qc.ca/references/21/banqueimages/html/WebInsecte/Mais_sucré/MaisLdAU.htm.



NOTE IMPORTANTE SUR LES PESTICIDES

Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect des étiquettes officielles.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Brigitte Duval, agronome, avertisseuse – Maïs sucré
Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ
460, boulevard Louis-Fréchette, R.C.
Nicolet (Québec) J3T 1Y2
Tél. : 819 293-8255, p. 4432 – Téléc. : 819 293-8446
Courriel : Brigitte.Duval@mapaq.gouv.qc.ca

Pierrot Ferland, agronome, avertisseur – Maïs sucré
Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ
5195, boulevard des Forges, bureau 102
Trois-Rivières (Québec) G8Y 4Z3
Tél. : 819 371-6761, p. 4612 – Téléc. : 819 371-6976
Courriel : Pierrot.Ferland@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 11 – maïs sucré – 9 août 2012

